BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Intitulé

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE (ESF)

✓ Diplôme de niveau 5
✓ Certification code RNCP : 36938
✓ Diplôme Education Nationale code : 32033204
✓ Code NSF : 332 Code ROME : K1201

Le métier

Le ou la titulaire du BTS ESF participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de **son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé-hygiène, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement, numérique et vie quotidienne**.
Il ou elle assure différentes fonctions : Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne, Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement, Animation, formation en vie quotidienne, communication professionnelle et animation d'équipe, participation à la dynamique partenariale.
Il ou elle met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics concernés : bénéficiaires, usagers, consommateurs, clients et professionnels. Il ou elle participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable.
Dans le cadre de ses missions, il ou elle contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics. Il ou elle peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social.
Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques (associations tutélaires, collectivités territoriales, centres sociaux…) et privées (résidences sociales, logements-foyers, bailleurs sociaux, structures d'insertion par l'activité économique, fournisseurs d'énergie…), auprès d'associations (associations de consommateurs, associations familiales)

Prérequis

Cette formation est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel. Des notions en biologie sont demandées.

Délai et modalités d'accès

Démarrage de la formation : fin août de chaque année.
L'UFA Talensac (OGEC Talensac) s'inscrit dans la procédure rectorale des admissions dans l'enseignement supérieur : www.parcoursup.fr

Accompagnement vers l'entreprise – employeur d'apprenti(e)s

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) accompagne les candidats tout au long de leur recherche d'entreprise : entretien et validation du projet professionnel, ateliers sur les techniques de recherche d'entreprise (CV, lettre, entretien…), diffusion des offres d'alternance, mise en relation avec les entreprises.
La procédure interne de l'UFA prévoit en parallèle le dépôt d'un dossier de candidature et un entretien de motivation.

Durée de la formation et calendrier de l'alternance

La formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'une durée de 24 mois dont 1 400 heures en centre de formation. L'alternance est d'environ 2 semaines UFA / 2 semaines entreprise + vacances scolaires.

Objectifs

Les aptitudes et compétences visées au cours de la formation sont les savoirs et savoir-faire professionnels indispensables à l'expertise et au conseil technologiques liés à la vie quotidienne, à l'organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement, à l'animation, formation et la communication professionnelle.
Compétences professionnelles

La formation

Enseignement de spécialité

Santé-Alimentation-Hygiène	Animation et formation en vie quotidienne
Habitat-logement-environnement	Connaissance des publics
Sciences Physiques et chimiques appliquées	Méthodologie de projet
Habitat-logement et gestion des activités	Design de communication visuelle
Economie-Consommation	Gestion d'une action, d'un projet
Numérique et vie quotidienne	Communication écrite et orale
Design d'espace -Design de produits	L'équipe, ressources humaines
Gestion budgétaire, administrative ; gestion des stocks	Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions

Enseignement général

- Anglais

Méthodes mobilisées

Au sein de l'UFA, la formation est assurée en présentiel par des cours, des ateliers professionnels et des travaux pratiques à visée de conseil dans des salles disposant d'ordinateurs équipés de logiciels bureautiques, une salle d'Arts appliqués, un laboratoire de sciences et une cuisine pédagogique pour les enseignements dédiés. La formation pratique en entreprise est placée sous la responsabilité d'un Maître d'apprentissage.

Modalités d'évaluation

Pendant la formation : devoirs surveillés, examens blancs, oraux de préparation aux examens, bulletins semestriels, évaluation des compétences professionnelles en entreprise. Pour l'obtention du diplôme : épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation, plus du contrôle en cours de formation - Règlement examen

Poursuite d'études

BAC + 3 :

- *Bachelor (apprentissage à Talensac) Responsable d'établissements de l'économie sociale et solidaire*

- DE CESF (Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale)
- Diplôme de travail social de grade licence
- Licences professionnelles en économie sociale et solidaire (ex. gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire), en intervention sociale (ex. accompagnement de publics spécifiques, insertion et réinsertion sociale et professionnelle), ou à orientation logement social (ex. montage et gestion du logement locatif social).

BAC + 4 et plus :

- Masters à l'Université : Master Intervention et développement social, Sociologie…

Tarifs et Rémunération

La formation est organisée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Elle est gratuite et rémunérée pour l'apprenti(e).

GRILLE DE REMUNERATION APPRENTISSAGE - % SMIC

	Moins de 18 ans		18 - 20 ans		21 - 25 ans		Plus de 26 ans	
1ère année	27%	471,75 €	43%	751,31 €	53%	926,04 €	100%	1 747,24 €
2ème année	39%	681,42 €	51%	891,09 €	61%	1 065,82 €	100%	1 747,24 €
3ème année	55%	960,98 €	67%	1 170,65 €	78%	1 362,85 €	100%	1 747,24 €

SMIC 1/5/2023	1 747,24 €

Le coût moyen de la formation s'établit entre 7 200€ (minimum) et 8519€ (maximum). Ce coût de la formation est présenté à l'entreprise sur devis. Possibilité de prise en charge de ce coût par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'identifiant de la convention collective de l'entreprise employeur. Une prise en charge est possible pour les employeurs publics. Se renseigner auprès du CFA St- Félix – La Salle.

Contacts

Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation : UFA du lycée Talensac (OGEC Talensac) : ufa@talensac.com ou secretariatufa@talensac.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accueil et l'organisation de la formation pour les personnes en situation de handicap seront systématiquement étudiés par le Référent Handicap de l'organisme de formation. Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation.

Lieu de déroulement de la formation

La formation se déroule de façon alternée dans les locaux de l'UFA du lycée Talensac (OGEC Talensac) au 18 rue de Talensac à Nantes et dans les locaux de l'entreprise employeur de l'apprenti(e).

Indicateurs de résultats

Taux d'obtention du diplôme (reçus/présentés) pour la session 2022 : pas de promotions BTS ESF en apprentissage pour 2022. Première promotion : juillet 2024.

(Etablis selon l'article L. 6111-8 du Code du travail)
Les autres indicateurs de résultats (poursuite d'études, insertion professionnelle, interruption en cours de formation) sont calculés par les ministres chargés de la formation professionnelle et de l'Éducation Nationale et disponibles à l'adresse :
https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTS33204BTS

Document créé 05/07/2022 et mis à jour le 05/04/2023